

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 27 NOVEMBRE 2023

## ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE SESSION EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 18 DECEMBRE

**La question du collège de Corlay étant un sujet important, l'assemblée départementale se réunira lundi 18 décembre pour une session publique exceptionnelle à l'issue de laquelle les élus devront se prononcer sur la fermeture de l'établissement et sur la révision de la carte scolaire en Centre-Bretagne (Saint-Nicolas-du-Pélem, Guerlédan, Quintin).**

L'assemblée départementale se réunira en session exceptionnelle pour se prononcer sur les sujets de la fermeture du collège de Corlay et de la révision de la carte scolaire en Centre-Bretagne.

Pour suivre les débats :

Cette séance sera publique et retransmise en direct sur le site du Département.

Pour rappel, dans le cadre du plan VIGIPIRATE, le public est invité à s'inscrire en ligne sur [cotesdarmor.fr](https://cotesdarmor.fr) pour assister à la session en tribune publique. Une pièce d'identité sera demandée pour accéder à la salle.



### CONTACT PRESSE

Direction de la communication  
Marion Sevenier  
[marion.sevenier@cotesdarmor.fr](mailto:marion.sevenier@cotesdarmor.fr)  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83